



BC Costières

2.1. Handicap



Sur 10 lignes

Du 29 septembre au 2 octobre 2022
Bowling One CAISSARGUES

REGLEMENT

Organisé par le Bowling Club Des Costières, ce tournoi est ouvert aux **60 premières doublettes** inscrites. Les joueurs et joueuses devront être licenciés, et en règle avec la FFBSQ.

Le handicap par joueur sera de **70%**. Le listing à prendre en compte est celui paru sur le site officiel de la Fédération, au premier jour de la compétition.

Déroulement de la compétition :

Chaque doublette effectuera 2 séries consécutives de 3 lignes, avec handicap, et décalage de cinq pistes vers la droite entre les deux séries.

Pour les 4 lignes supplémentaires en individuel handicap, les scores repartiront de zéro et les joueurs seront répartis en 5 groupes en fonction du classement individuel handicap décroissant.

Groupe 1 :	1 ^{er}	au	24 ^{ième}
Groupe 2 :	25 ^{ième}	au	48 ^{ième}
Groupe 3 :	49 ^{ième}	au	72 ^{ième}
Groupe 4 :	73 ^{ième}	au	96 ^{ième}
Groupe 5 :	97 ^{ième}	au	120 ^{ième}

En cas de nombre de joueurs inférieurs à 120, les groupes seront équilibrés.

En cas d'égalité, les règles fédérales seront appliquées.

L'organisateur règlera tout litige et se réserve la possibilité d'effectuer le tirage au sort pour l'attribution des pistes.

Seront récompensés :

-  Les 8 meilleures doublettes après 6 lignes
-  Les 3 meilleurs individuels de chaque groupe sur 4 lignes

HORAIRES

Doublettes (6 lignes) horaires boules de chauffe incluses

Jeudi 29 septembre 2022	18H50 à 21H30 (Tous joueurs)

Vendredi 30 septembre 2022	18H50 à 21H30 (Tous joueurs)

Samedi 1 ^{er} octobre 2022	8H50 à 11H30 (Tous joueurs)
Reconditionnement	
Samedi 1 ^{er} octobre 2022	12H15 à 14H55 (Joueurs à + de 100 Kms)
Reconditionnement	
Samedi 2 octobre 2021	15H40 à 18H20 (Joueurs à + de 150 Kms)

HORAIRES

Individuels (4 lignes) horaires boules de chauffe incluses

Samedi 1 ^{er} octobre 2022	18H40 à 20H40	Groupe 5

Dimanche 2 octobre 2022	8H20 à 10H20	Groupe 4
Dimanche 2 octobre 2022	10H30 à 12H30	Groupe 3
Reconditionnement		
Dimanche 2 octobre 2022	13H15 à 15H15	Groupe 2
Dimanche 2 octobre 2022	15h25 à 17H25	Groupe 1

Remise des prix à 17H45.

ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont fixés à 116€ par équipe. Seules seront considérées comme définitives, les inscriptions confirmées par l'envoi d'un chèque libellé à l'ordre du BC Costières.

Pour les inscriptions s'adresser à : Nicole PUJOL – 60 Rue des Aires – 34 160 SUSSARGUES
Tél : 06.10.35.51.85

INDEMNITES DE DEPLACEMENTS : 3 010€

Doublettes sur 6 lignes

1 ^{er}	500 € + coupes	5 ^{ème}	200 €
2 ^{ème}	400 € + coupes	6 ^{ème}	150€
3 ^{ème}	300 € + coupes	7 ^{ème}	150 €
4 ^{ème}	250 €	8 ^{ème}	100 €

Individuels sur 4 lignes :

Groupe 1 :	1 ^{er} 80 €,	2 ^{ème} 74 €,	3 ^{ème} 68 €
Groupe 2 :	1 ^{er} 70 €,	2 ^{ème} 64 €,	3 ^{ème} 58 €
Groupe 3 :	1 ^{er} 60 €,	2 ^{ème} 54 €,	3 ^{ème} 48 €
Groupe 4 :	1 ^{er} 50 €,	2 ^{ème} 44 €,	3 ^{ème} 38 €
Groupe 5 :	1 ^{er} 40 €,	2 ^{ème} 34 €,	3 ^{ème} 28 €

Petit bonus : 150€ pour le 1er 300 réalisé au plus tôt dans le jeu en doublette

BILAN FINANCIER

Recette : 7 570 €

120 joueurs à 58€	6 960 €
Participation financière extérieure	610 €
TOTAL	7 570 €

Dépenses : 7 570€

Indemnités de déplacement	3 010 €
1 200 lignes à 3,40€	4 080 €
Frais d'organisation	480 €
TOTAL	7 570 €